

# Les nuitées touristiques en Ardèche

avec Flux Vision - Orange Business

## Année 2025

observatoire.ardeche-guide.com

### Estimation des nuitées touristiques en Ardèche

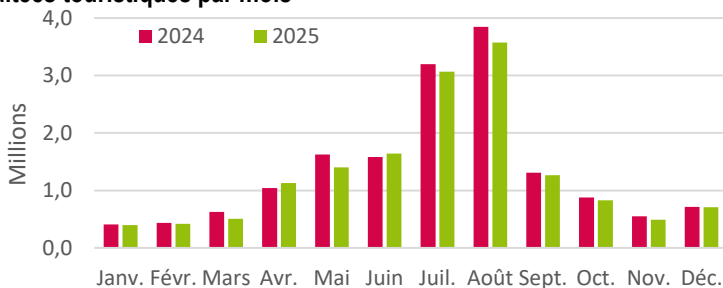
	2025	part 2025		évolution 2024-2025	
touristes français	10,3 millions	75%	67%	- 300 000	- 3%
touristes des principaux marchés européens*	3,5 millions	25%	22%	- 400 000	-10% **
<b>Français + principaux marchés étrangers*</b>	<b>13,7 millions</b>	<b>100%</b>	<b>89%</b>	<b>- 700 000</b>	<b>- 5%</b>
autres pays étrangers	1,7 millions		11%	- 60 000	- 3%
<b>total touristes tous marchés</b>	<b>15,4 millions</b>	<b>100%</b>		<b>- 800 000</b>	<b>- 5%</b>

\* Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse, Royaume-Uni

\*\* Les estimations relatives aux clientèles étrangères reflètent les volumes et tendances observables au regard des connaissances et capacités techniques actuelles. Dans une logique d'amélioration continue de la solution Flux Vision Tourisme, des ajustements ponctuels peuvent être apportés et des évolutions majeures peuvent également intervenir.

Ce sera notamment le cas en 2026, avec l'introduction d'une amélioration de la méthode de redressement des étrangers. Cette évolution entraînera une rupture de série à compter du 1er janvier 2024. Afin de garantir la comparabilité des données, une relivraison de l'historique sera réalisée, permettant de d'assurer une lecture plus cohérente des années 2024, 2025 et 2026.

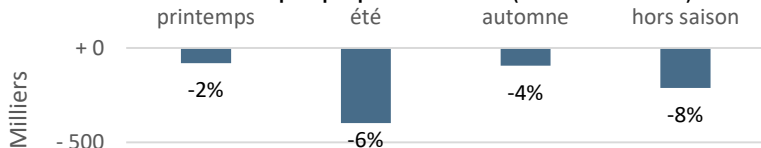
### Nuitées touristiques par mois



En 2025, l'Ardèche a enregistré 15 millions de nuitées touristiques soit une baisse de 5% par rapport à 2024 (-800 000 nuitées).

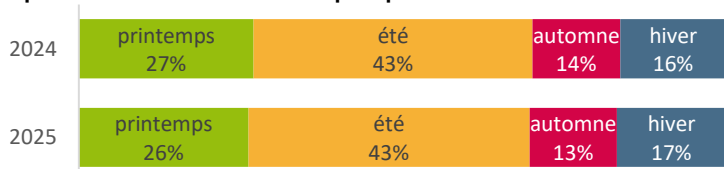
4,2 millions de nuitées touristiques, tous modes d'hébergement confondus, ont été estimées en Ardèche au printemps 2025 (avril - juin) soit une légère baisse par rapport à 2024. La fréquentation est plus lissée en 2025 qu'en 2024, malgré quelques pics de fréquentation à l'Ascension ou à la Pentecôte, grâce à un calendrier des ponts plus favorables.

### Evolution des nuitées touristiques par période vs. 2024 (en volume et en %)



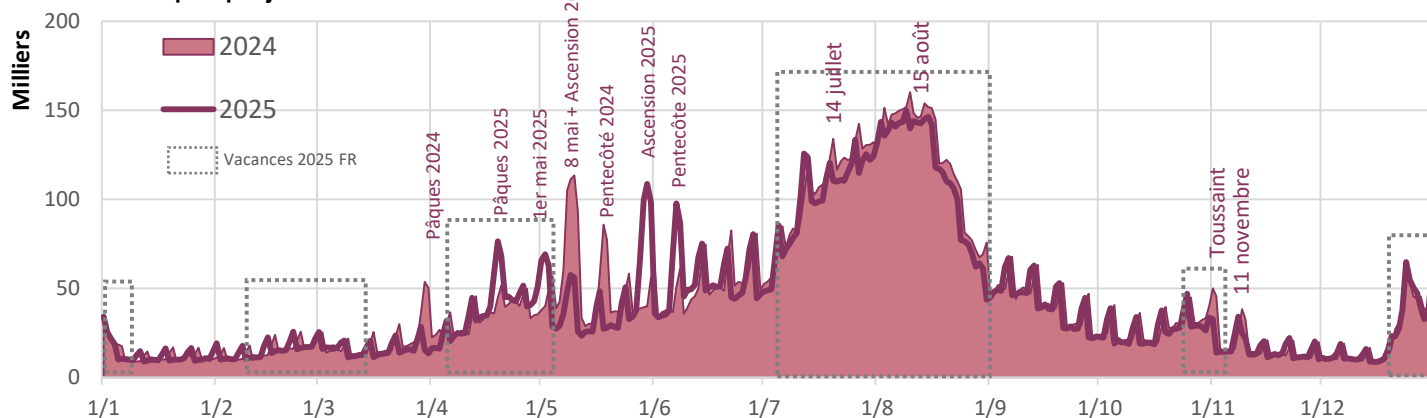
L'été 2025 est en baisse par rapport à 2024 avec 6,6 millions de nuitées touristiques, tous modes d'hébergement confondus, estimées en Ardèche du 1er juillet au 31 août.

### Répartition des nuitées touristiques par saison



L'automne 2025 accuse une baisse par rapport à 2024. Baisse sur les vacances de la Toussaint.

### Nuitées touristiques par jour



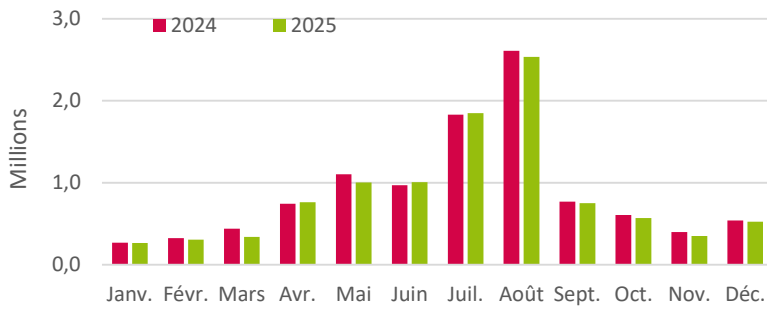
## CALENDRIER DES VACANCES

	Vacances FR 2024	Vacances FR 2025	Vacances BE francophone 2025	Vacances NL 2025
janvier	8 janvier - reprise des cours	6 janvier - reprise des cours	6 janvier - reprise des cours	5 janvier - reprise des cours
février				
mars	vacances hiver FR 10 février - 10 mars	vacances hiver FR 8 février - 9 mars	vacances hiver BE Francophone 22 février - 9 mars	vacances hiver NL 15 février au 2 mars
	Pâques 31 mars			
avril	vacances printemps FR 6 avril - 5 mai	vacances printemps FR 5 avril - 4 mai  Pâques 20 avril	vacances Pâques BE Francophone 26 avril - 11 mai	vacances Pâques NL 26 avril - 4 mai
mai	Ascension 9 mai			
	Pentecôte 19 mai			
juin		Ascension 29 mai  Pentecôte 9 juin		
juillet	début vacances été FR samedi 6 juillet	début vacances été FR samedi 5 juillet	début vacances été BE Francophone samedi 5 juillet	début vacances été NL samedi 5 juillet
	14 juil. : dimanche	14 juil. : lundi		
août	15 août : jeudi	15 août : vendredi		
			rentrée scolaire BE Francophone 25 août	rentrée scolaire NL 18 août ou 25 août ou 1er septembre selon les zones
sept.	rentrée scolaire FR 2 septembre	rentrée scolaire FR 1er septembre		
octobre				
	vacances Toussaint FR 19 octobre - 3 novembre	vacances Toussaint FR 18 octobre - 2 novembre	vacances Toussaint BE Francophone 18 octobre - 2 novembre	vacances Toussaint NL 11 octobre - 26 octobre
nov.				
déc.	début vacances Noël FR 21 décembre	début vacances Noël FR 20 décembre	début vacances Noël BE Francophone 20 décembre	début vacances Noël NL 20 décembre



# FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES FRANÇAIS EN ARDECHE EN 2024

## Nuitées touristiques françaises par mois



Les nuitées françaises représentent 67% des nuitées de l'année 2024. La part des nuitées françaises en 2024 augmente légèrement par rapport à 2023 (65%).

Elles sont en baisse par rapport à 2024 (-3%, -300 000 nuitées).

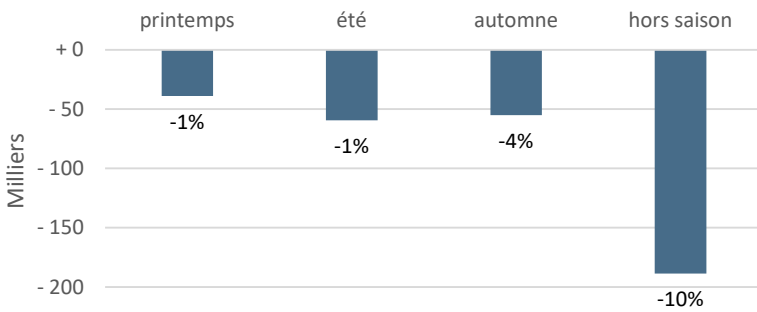
Les nuitées des touristes français au printemps sont stables par rapport à 2024. Baisse sur le mois de mai (-9%) alors que les mois d'avril (+3%) et de juin (+4%) sont en hausse. Les ponts étaient plus concentrés sur le mois de mai en 2024 avec notamment un fort pic de fréquentation lors du week end du 8 mai et de l'Ascension. Le mois d'avril 2025 bénéficie du week-end de Pâques (en mars en 2024). Le mois de juin 2025 bénéficie du week-end de Pentecôte (en mai en 2024).

Les touristes français représentent près des deux tiers des nuitées de l'été. Leurs nuitées sont plutôt stables par rapport à 2024, malgré une légère baisse sur août (-3%).

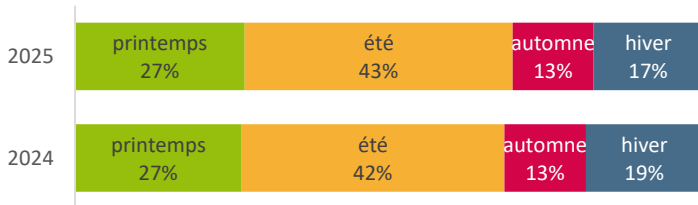
En automne, les nuitées des touristes français diminuent (-4% par rapport à 2024). Baisse plus marquée sur octobre (-6%) que sur septembre (-2%).

Baisse de la fréquentation en hors-saison (-10%), notamment sur les mois de mars et novembre à cause des effets de calendrier. Le week-end de Pâques de 2024 était en mars (avril en 2025) et le 11 novembre 2024 était un lundi (mardi en 2025). Le nombre de nuitées hors saison est proche de celui de 2023.

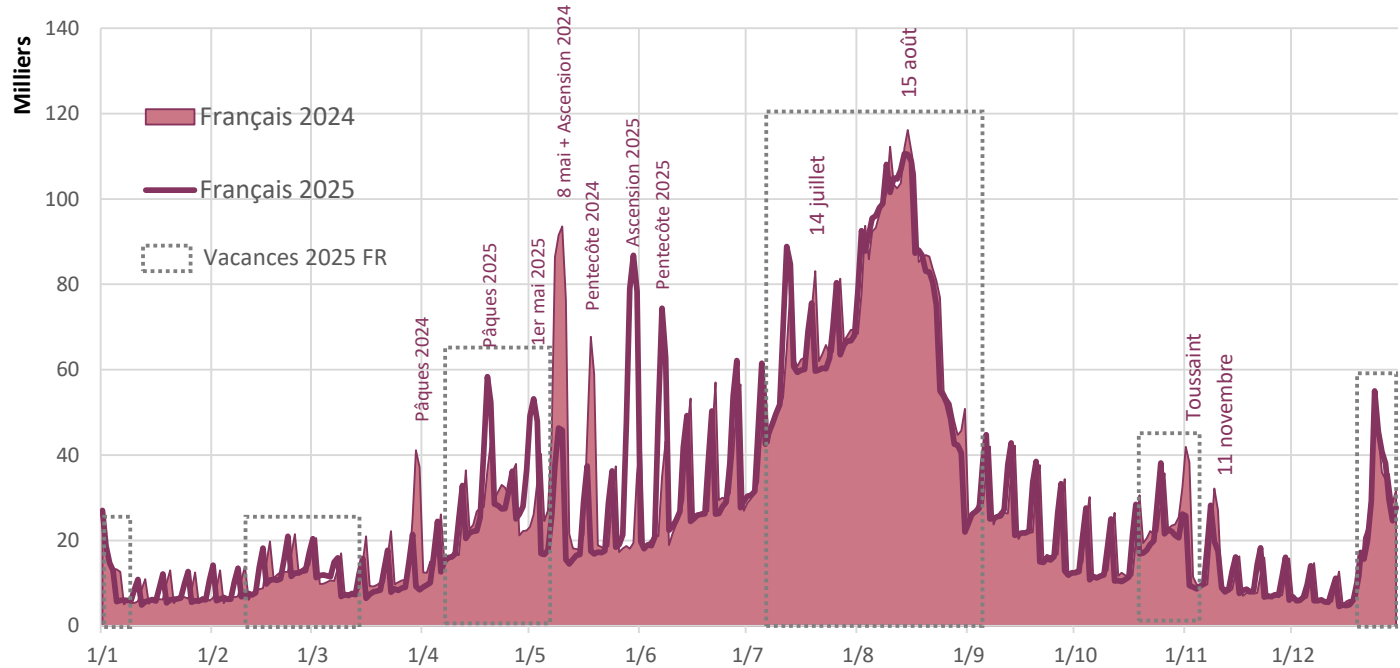
## Evolution des nuitées touristiques françaises vs. 2023 (en volume et en %)



## Répartition des nuitées touristiques par saison



## Nuitées touristiques françaises par jour



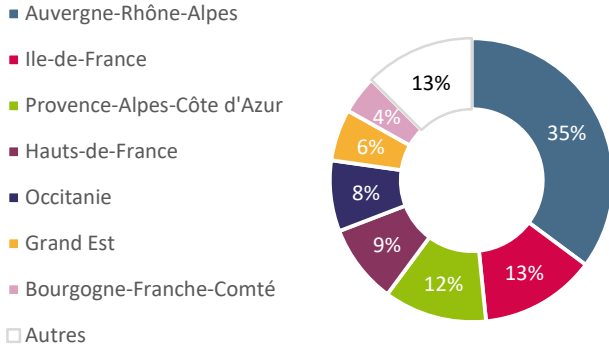


# LES NUITÉES DES TOURISTES FRANÇAIS EN ARDECHE - 2025

## PROVENANCE PAR REGION FRANCAISE

### AUVERGNE-RHONE-ALPES : 1ère REGION EMETTRICE

% total des nuitées françaises sur l'année 2025



### Top 4 des régions émettrices

% total des nuitées françaises par saison en 2025

#### printemps (avril - juin)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (43%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (12%)
- 3 Ile-de-France (10%)
- 4 Occitanie (8%)

#### automne (sept - oct)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (38%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (13%)
- 3 Ile-de-France (10%)
- 4 Occitanie (9%)

#### été (juil - août)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (26%)
- 2 Ile-de-France (17%)
- 3 Hauts-de-France (14%)
- 4 Provence-Alpes-Côte d'Azur (10%)

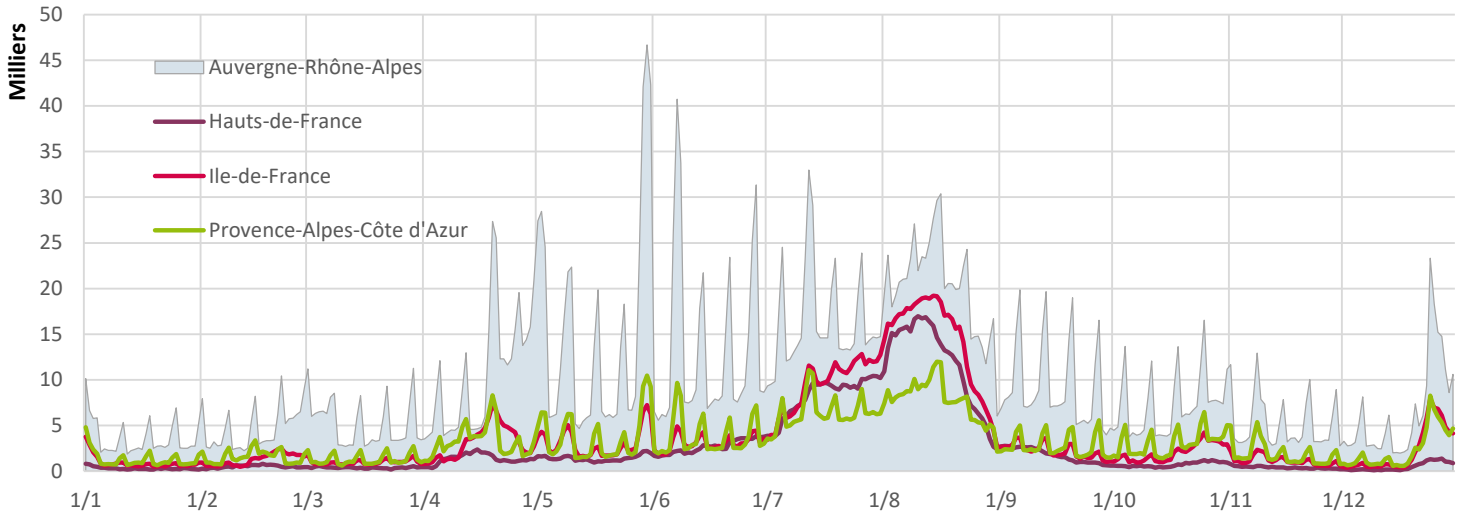
#### hiver (janv - mars et nov - déc)

- 1 Auvergne-Rhône-Alpes (44%)
- 2 Provence-Alpes-Côte d'Azur (15%)
- 3 Ile-de-France (11%)
- 4 Occitanie (11%)

La provenance des touristes français est identique en 2024 et en 2025. Auvergne-Rhône-Alpes reste la 1ère origine des clientèles nationales quelle que soit la période de l'année. La région représente 35% des nuitées françaises.

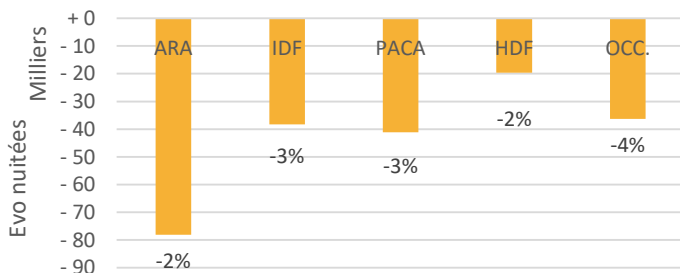
A noter que sur les deux mois d'été, l'Ile-de-France et les Hauts-de-France occupent les 2ème et 3ème places.

### Nuitées par jour des quatre 1ères régions françaises en 2025



### EVOLUTION DES NUITÉES DES PRINCIPALES REGIONS

Evolution annuelle des nuitées vs. 2024 (en volume et %)



Auvergne-Rhône-Alpes, la principale région d'origine des touristes français en Ardèche, affiche une baisse de près de 80 000 nuitées en 2025 par rapport à 2024. Les 4 autres régions principales sont également en baisse en 2025.

La plupart des autres régions sont en baisse.

# FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES ETRANGERS EN ARDECHE

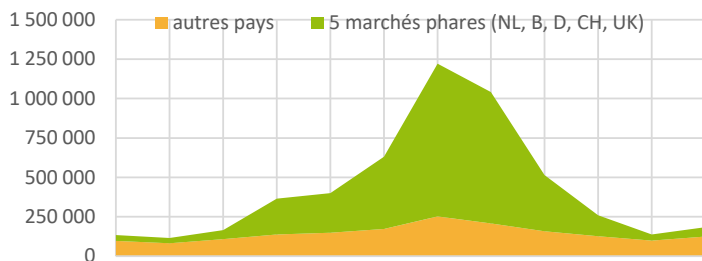
Rappel : FVT observe la présence de tous les mobiles captés sur le territoire. Cela peut donc correspondre à des personnes que l'on ne considère pas comme touristes au sens de 'loisirs, vacances'.

Le tourisme d'affaires, le travail saisonnier de courte durée, le tourisme affinitaire (visite à la famille, venue en résidence secondaire...) sont inclus dans les nuitées.

*Les estimations relatives aux clientèles étrangères reflètent les volumes et tendances observables au regard des connaissances et capacités techniques actuelles. Dans une logique d'amélioration continue de la solution Flux Vision Tourisme, des ajustements ponctuels peuvent être apportés et des évolutions majeures peuvent également intervenir.*

*Ce sera notamment le cas en 2026, avec l'introduction d'une amélioration de la méthode de redressement des étrangers. Cette évolution entraînera une rupture de série à compter du 1er janvier 2024. Afin de garantir la comparabilité des données, une relivraison de l'historique sera réalisée, permettant de d'assurer une lecture plus cohérente des années 2024, 2025 et 2026.*

## Nuitées touristiques des étrangers par mois (selon le type de marché) en 2025



**Les nuitées étrangères représentent 33% des nuitées de l'année 2025 (35% en 2024).** Les données d'Orange affichent une **baisse par rapport à 2024**.

**Les nuitées de nos 5 principaux marchés européens** (Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse et Royaume-Uni), qui représentent 67% des nuitées étrangères, **ont baissé par rapport à 2024**, d'après Flux Vision Tourisme.

**Au printemps, les nuitées de la clientèle étrangère sont en baisse par rapport à 2024.** On note une baisse de fréquentation sur le mois de mai en partie compensée par une hausse sur le mois d'avril.

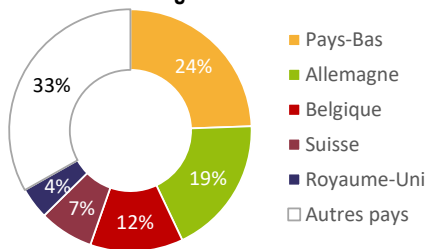
**Les deux mois d'été ont vu une baisse de fréquentation de la clientèle étrangère.** Baisse constatée principalement sur le mois d'août.

**La fréquentation de l'automne est également en baisse par rapport à**

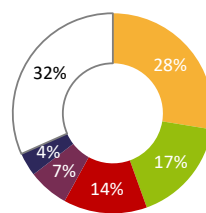
## PAYS-BAS : 1er PAYS D'ORIGINE DES TOURISTES ETRANGERS

### Provenance des touristes étrangers

% total des nuitées étrangères sur l'année 2025



Rappel 2024



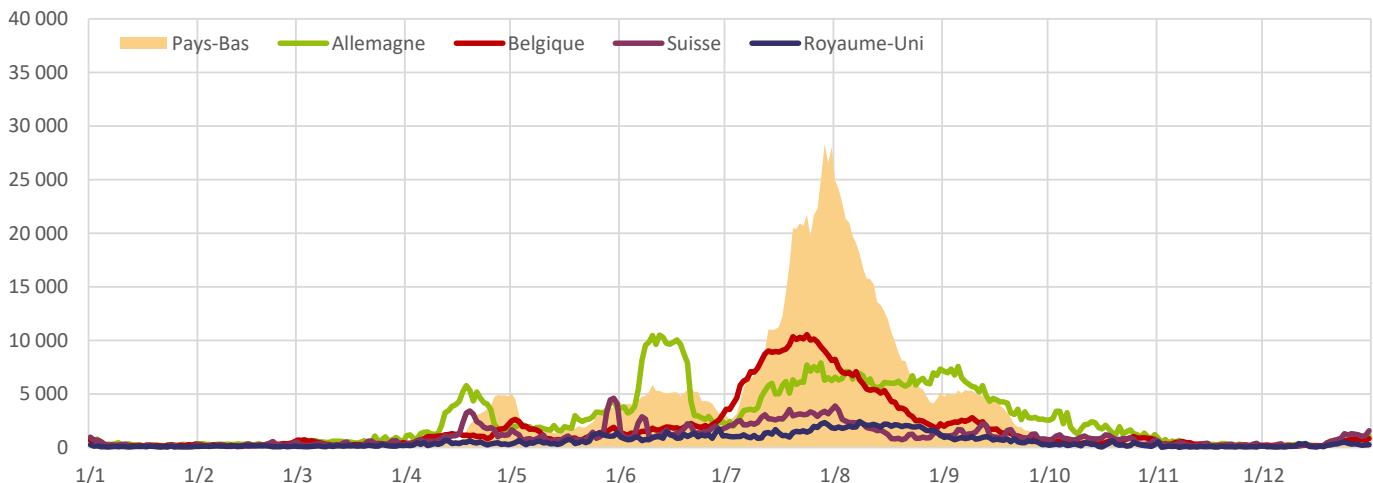
**Les Pays-Bas reste le 1er pays** émetteur de touristes pour l'Ardèche (24% des nuitées étrangères en 2025) avec une forte présence en été.

**L'Allemagne**, clientèle plus présente au printemps, **est le 2ème pays** avec 19% des nuitées étrangères en 2025.

**La Belgique est le 3ème pays** d'origine des touristes étrangers (12% des nuitées étrangères en 2025).

La Suisse est le 4ème pays d'origine des touristes étrangers avec une hausse de nuitées par rapport à 2025.

## Nuitées des 5 principaux marchés européens en 2025



# METHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

## Qu'est-ce que Flux Vision Tourisme ?

«Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange, co-construite avec le Réseau National des Agences Départementales (ex Tourisme & Territoires), aujourd'hui utilisée par de nombreux ADT et CRT.

Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développements depuis 2012.

## Les segments et marchés

Un **résident** a passé au moins 22 nuits dans la zone d'observation au cours des 56 dernières nuits

- 1 habitant resté chez lui
- 1 résident secondaire la nuit du 31 août s'il est arrivé le 1er juillet

Un **touriste** est un non-résident de la zone d'observation et qui y est vu de manière non récurrente

- 1 Parisien qui passe une semaine en camping en Ardèche
- 1 habitant de Valence qui passe un week-end en Montagne ardéchoise
- 1 saisonnier la nuit du 14 juillet s'il est arrivé le 1er juillet

Un **excursionniste** est une personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille ou le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.

- un habitant du Puy-en-Velay qui fait l'ascension du Gerbier à la journée
- un habitant du Lille hébergé une semaine à Montélimar et qui visite Chauvet 2 le samedi
- un Valentinois qui fait l'Ardéchoise

**Origines** en fonction de l'adresse de facturation ou de l'origine de la carte SIM

Par département et région pour les Français

## Éléments de méthode

**Lieu de résidence** : Orange observe en continu les mobiles sur la France métropolitaine entière pour identifier la zone de présence majoritaire (par nuit : zone où la personne a passé le plus de temps entre 0h et 6h) et identifier si les personnes y ont passé plus de 22 nuits au cours des 56 dernières nuits.

L'adresse de facturation n'entre pas en compte pour déterminer le lieu de résidence mais sert à déterminer l'origine géographique.

**Nuitées** : Orange compte une nuitée lorsqu'une personne a été vue plus de 2h consécutives entre minuit et 6h sur sa zone majoritaire.

**Présence diurne** : présence durant la journée (06h-00H) sur la zone d'observation.

**Zonage** : chaque zone est définie de manière indépendante en fonction de la couverture des antennes Orange. Les zones peuvent donc se chevaucher ou se superposer. La somme par zone est donc supérieure au total Ardèche.

Pour toute utilisation, merci de citer

« Source : Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme - Observatoire »

Une **segmentation** (qualification d'un mobile en «touriste», «résident» ...) est effectuée en tenant compte de la **zone de présence majoritaire sur les 56 derniers jours, des durées et récurrences de séjours**.

Un **redressement** est effectué pour passer de x mobiles à y personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobile et la part de marché d'Orange.

La méthodologie actuelle déployée par Orange Business est en place depuis 2019.

## Flux Vision Tourisme en Ardèche

Observation à l'échelle du département et de zones infra-départementales

